

***Développer la culture de l'amiable et régler les conflits autrement***

Médiation, conciliation, audience de règlement amiable, procédure participative, droit collaboratif, arbitrage... il existe aujourd'hui de nombreux processus alternatifs à la voie contentieuse pour régler les conflits de manière efficace et pérenne.

Le Master 2 MARD s'adresse à tous les professionnels qui, quel que soit leur secteur d'activité, souhaitent intégrer les modèles et les techniques de règlement amiable dans leur pratique afin de la perfectionner ou de la diversifier. Il permet également d'obtenir les compétences nécessaires pour devenir médiateur ou conciliateur de justice.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre la spécificité des processus amiables de règlement des litiges
- Comprendre la dynamique du conflit
- Définir une stratégie de gestion amiable des litiges
- Maîtriser le cadre juridique des MARD
- Maîtriser les outils de l'amiable (communication orale et écrite, négociation raisonnée...)
- Maîtriser l'éthique et la déontologie des processus amiables
- Se former à la pratique de la médiation généraliste (applicable en matière civile, commerciale, sociale, administrative...)
- S'approprier la posture du médiateur

PUBLIC CONCERNÉ

Exclusivement ouvert en formation continue, ce Master s'adresse à un large public : professionnels du droit (avocats, commissaires de justice, juristes dans le secteur privé ou public, notaires), des ressources humaines ou d'autres secteurs d'activité (managers, chefs de projets, coach...)



Nombre de places : **15**



Formation continue

CONDITIONS D'ACCÈS

L'inscription suppose d'être titulaire d'un master 1 (bac + 4) ou d'un diplôme jugé équivalent. Pour les personnes n'ayant pas un niveau bac + 4, une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) pourra être mise en œuvre selon les dispositions réglementaires pour intégrer le diplôme.

Responsable pédagogique**Aurélie Bergeaud-Wetterwald**

Professeur de droit privé et sciences criminelles
Faculté de Droit et science politique
aurelie.bergeaud-wetterwald@u-bordeaux.fr
05 56 84 62 17

CONTENU DE LA FORMATION

200 heures

Le Master 2 MARD forme à la compréhension et au maniement des processus amiables par une approche à la fois théorique (cours, séminaires) et pratique (ateliers participatifs, mises en situation), généraliste et spécialisée. Cette formation pluridisciplinaire est assurée par une équipe pédagogique composée d'universitaires et de praticiens.

Semestre 1

UE 1.1.1 Approche juridique des MARD et de l'arbitrage (30h)
UE 1.1.2 Approche pluridisciplinaire du conflit (32h)
Stratégie de la gestion de conflit, Psychologie et sociologie du conflit
UE 1.1.3 Approche culturelle du règlement amiable (10h)
Éthique et déontologie, Histoire contemporaine des MARD
UE 1.1.4 Les outils de l'amiable (32 h)
Communication, Négociation raisonnée, Rédaction d'actes

Semestre 2

UE 2.1.1 Pratique de la médiation : processus et techniques (60h)
UE 2.1.2 Médiation dans le secteur public (15h)
UE 2.1.3 Médiation pénale et médiation restaurative (7h)
UE 2.1.4 Droit collaboratif et procédure participative (6h)
UE 2.1.5 Pratique de la conciliation (8h)
UE 2.1.6 Analyse réflexive de la pratique des MARD (mémoire ou rapport de stage)

MODALITÉS

Les enseignements se déroulent de **fin septembre à fin avril**, uniquement sur la journée du vendredi et ponctuellement le samedi matin.

Évaluation sous forme de contrôle continu et terminal (**sessions d'examens en janvier et avril**)

Les + de la formation

- 200 heures de formation en présentiel et pédagogies interactives
- Enseignements en petit groupe, selon des modalités adaptées aux professionnels
- Partenariat avec le tribunal administratif de Bordeaux et possibilité de réaliser des stages d'observation de médiation
- Diplômation de niveau Master 2
- Référencement CNMA



Lieu de la formation

Pôle juridique et judiciaire
35 place Pey Berland
33000 Bordeaux

Accès tram A et B : arrêt Hôtel de ville

Tarifs €

Frais spécifiques de formation continue : 6500€.
Formation éligible au CPF, FIF PL.

Pour les demandes de financement, contacter formation.continue.dspeg@u-bordeaux.fr
Devis sur demande pour le suivi d'une ou plusieurs UE